

COMMUNIQUE
1er septembre 2009

**Les militants de Continental lourdement condamnés !
Non à la répression contre l'action syndicale
et les luttes sociales !**

Ce mardi 1^{er} septembre, le Tribunal de Compiègne a rendu son jugement contre 7 militants de Continental poursuivis pour des actions au printemps contre le plan de licenciement.

Les condamnations sont extrêmement lourdes : des peines de trois à cinq mois de prison, avec sursis, contre six des sept ouvriers poursuivis (un seul a été relaxé). Ces condamnations seront suivies en novembre prochain d'une procédure civile où ils risquent, cette fois-ci, des condamnations à payer des dommages et intérêts.

Ces condamnations sont d'autant plus inadmissibles qu'un protocole d'accord de fin de conflit a été signé en mai : ces actions, aujourd'hui lourdement sanctionnées, auraient dû être abandonnées dans ce contexte de fin de conflit.

Ces condamnations apparaissent comme une « revanche » vis-à-vis de salariés, de militants qui ont mené pendant des semaines une lutte sans concession, qui n'ont pas cédé aux menaces et chantage de la direction et des pouvoirs publics, et qui ont été capables d'imposer des reculs importants à la direction de Continental.

Il s'agit aussi, peut-être, de faire un « exemple » pour dissuader de lutter tous ceux et celles qui sont confrontés à des plans de licenciement.

Dans une période de crise sociale extrêmement forte où patronat et gouvernement sont décidés à faire payer lourdement la crise aux salarié-es, aux chômeurs et chômeuses, aux retraité-es et aux précaires, la répression à l'encontre de ceux et celles qui luttent se multiplie : il faut mettre un coup d'arrêt à cette criminalisation de l'action syndicale et des luttes sociales !

Pendant le même temps, cette justice et ce gouvernement continuent de laisser faire les « patrons voyous » souvent à l'origine des plans de licenciement.

L'Union syndicale Solidaires dénonce fermement ces condamnations et réaffirme sa totale solidarité avec les salariés de Continental.

Téléphone : 01 58 39 30 20 Télécopie : 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org	www.solidaires.org
------------------------------------------------------------------------	-------------------------------	---------------------------